



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 30 septembre 2020

A MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz est convoqué le

LUNDI 26 OCTOBRE 2020 A 20H15

COMPLEXE SCOLAIRE DU CLOS-BÉGUIN - SALLE DE GYM IV (AVEC GRADINS)

(PRIÈRE DE METTRE DES CHAUSSURES A TALONS PLATS)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le délai d'inscription, pour la parole aux habitants, concernant la séance du 26 octobre 2020 est fixé au : **mardi 13 octobre 2020**

1. Adoption de l'ordre du jour définitif
2. Assermentation
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2020
5. Communications du bureau du conseil
6. Communications de la municipalité et annonce des préavis futurs
7. **PREAVIS N° 10/2020** concernant la demande de crédit pour l'assainissement de la culée Sud-Est, l'entretien des barrières et la sécurisation du cheminement piéton sur le Pont de Fenil
8. Réponse au postulat intitulé « Le ramoneur porte bonheur ou le ramoneur se porte-t-il bonheur ? » de M. Guy Marti
9. Réponse au postulat intitulé « 2020, année particulière, mérites particuliers » de Mme Anne Morier
10. Réponse au postulat intitulé « Création d'une commission « Energie et Environnement » de M. Gregory Bovay
11. Réponse au postulat du groupe des Verts et Ouverts « Mise en place d'un plan climat communal »
12. Informations de nos représentants siégeant dans les organismes intercommunaux
13. Motions, postulats ou interpellations éventuels
14. Propositions individuelles et divers

Le président

Jean-Luc Bürgy

